

Dossier d'accompagnement des projets

Demande de subvention territoriale ANS – FFC 2021

| | |
|--|----|
| Partie 1 : Éléments généraux de la constitution du dossier pour la mise en place d'un projet | 2 |
| Partie 2 : Éléments spécifiques de mise en place pour les 11 dispositifs | 7 |
| OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE | 7 |
| <i>Dispositif 1 : « École Française de Cyclisme »</i> | 7 |
| <i>Dispositif 2 : « Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous »</i> | 9 |
| OBJECTIF : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ | 11 |
| <i>Dispositif 3 : « Savoir Rouler à Vélo »</i> | 11 |
| <i>Dispositif 4 : « Vivre vélo au féminin »</i> | 13 |
| <i>Dispositif 5 : « Sites et Équipements Cyclistes écoresponsables »</i> | 16 |
| OBJECTIF : PROMOTION SPORT SANTÉ | 18 |
| <i>Dispositif 6 : « Cyclisme Santé »</i> | 18 |
| OBJECTIF : ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU | 20 |
| <i>Dispositif 7 : ETR Actions sportives</i> | 21 |
| <i>Dispositif 8 : ETR optimisation de l'entraînement</i> | 23 |
| <i>Dispositif 9 : PPF Actions sportives</i> | 25 |
| <i>Dispositif 10 : PPF Optimisation de l'entraînement</i> | 27 |
| OBJECTIF : PLAN DE RELANCE | 29 |
| <i>Dispositif 11 : « Actions favorisant la reprise de l'activité sportive »</i> | 29 |
| Partie 3 : Pour aller plus loin dans le montage de votre dossier | 31 |

Partie 1 : Éléments généraux de la constitution du dossier pour la mise en place d'un projet

Ce dossier vise à accompagner la rédaction d'un projet afin de solliciter une subvention territoriale, mais également pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club.

S'agissant spécifiquement de la demande de subvention territoriale, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur « Le Compte Asso », l'étape de description du projet.

Afin d'accéder au dispositif de subvention territoriale ANS – FFC 2021, saisir dans la case « Recherche » le code relatif à votre région d'appartenance selon la liste ci-dessous (libellé : FFCyclisme – *NOM de la REGION* - Projet sportif fédéral) :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 1025
- Bourgogne Franche-Comté : 1026
- Bretagne : 1027
- Centre Val-de-Loire : 1028
- Grand Est : 1029
- Hauts-de-France : 1030
- Île-de-France : 1031
- Normandie : 1032
- Nouvelle Aquitaine : 1033
- Occitanie : 1034
- Pays de la Loire : 1035
- Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1036
- Guadeloupe : 1037
- Martinique : 1038
- Guyane : 1039
- La Réunion : 1040
- Mayotte : 1041

La réalisation d'un dossier de demande de subvention peut comprendre entre un et trois projets qui s'intègrent dans un ou plusieurs des sept dispositifs existants. Ces dispositifs sont présentés en partie 2 de ce dossier.

1. Intitulé du projet :

Merci d'utiliser l'appellation ci-dessous pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention. Le nom du projet doit bien **correspondre à l'une des 11 fiches thématiques** présentées en Partie 2.

Nom du projet – Nom du Club

Les projets les plus aboutis seront contextualisés ; les contenus seront adaptés aux caractéristiques du club et à celles de son territoire. Des innovations et des compléments peuvent venir enrichir les projets type.

2. Objectifs :

Cette partie vise à **décrire ce que le club poursuit à travers le projet**. Elle devra mettre en avant les axes valorisés et défendus par le projet, en cohérence avec le projet associatif du club.

3. Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club pour mener son projet. Elle permettra d'illustrer les **actions concrètes** qui seront menées pour le projet.

Le projet fédéral 2021-2024 "Tous ensemble, une ambition pour le cyclisme français" se veut au service des pratiquants et des structures fédérales en constituant une plateforme pour un cyclisme français innovant, durable et inclusif, aussi ces dimensions de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) devront transcender l'ensemble des projets présentés par les clubs afin d'engager une transformation en profondeur des pratiques cyclistes.

Les actions orientées vers des territoires prioritaires (ZRR, QPV), qui feront l'objet d'une attention particulière, devront être mentionnées dans cette partie, et détaillées.

Dans le cadre du plan France Relance, et au-delà de la thématique dédiée (cf dispositif 11 ci-dessous) les projets entrant dans les cas ci-dessous seront plus particulièrement étudiés:

- Les associations en très grande difficulté, étant proche de l'état de cessation de paiement
- Les associations qui impulsent des actions favorisant la reprise de l'activité sportive
- Répondre aux besoins des associations qui respectent les mesures liées aux protocoles sanitaires imposés

4. Modalité de l'aide :

Sélectionnez « **Aide au projet** ».

5. Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif **en fonction de la fiche projet** que vous souhaitez développer parmi les 4 proposés (élément à retrouver sur la fiche thématique).

Ces différents objectifs sont les suivants :

- *Développement de la pratique*
- *Éthique et citoyenneté*
- *Promotion du sport santé*
- *Accession territoriale au sport de haut niveau*
- *Plan de relance*

6. Modalité ou dispositif :

Il s'agit ici de sélectionner le **dispositif souhaité parmi les 11 proposés** en partie 2. Vous pouvez effectuer une demande de subventions pour la réalisation allant d'un à trois projets parmi les dispositifs ci-dessous.

Les projets de clubs qui ne s'inscrivent pas dans au moins un de ces dispositifs ne seront pas subventionnables.

7. Publics bénéficiaires :

Statut : Selon les actions principales prévues dans le projet

Genre : Se référer selon le projet et la fiche projet

Tranche d'âge : Se référer selon le projet et la fiche projet

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

8. Territoires :

Sélectionnez le territoire qui correspond à votre club et/ou au territoire de mise en œuvre du projet. Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

Il est par ailleurs important de re-mentionner dans la description du projet si celui vise particulièrement des territoires prioritaires (QPV, ZRR).

9. Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

Pour mémoire, les moyens consacrés aux dispositifs d'aide à l'emploi et de recrutement d'apprentis financés par l'ANS (ex-CNDS) sont en augmentation en 2021 (67 M€ au total). L'opportunité de recruter des chargés de développement au sein des comités mérite d'être sérieusement étudiée. Contactez votre SDEJS (Service Départemental à l'Engagement à la Jeunesse et aux Sports, ex DDGS), pour obtenir des informations complémentaires sur ces aides à l'emploi.

Il est à noter que les projets mobilisant des éducateurs professionnels seront valorisés, cette mobilisation peut se faire avec des salariés du club ou des moniteurs intervenants extérieurs en tant que prestataires.

10. Évaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets. Ces indicateurs doivent être mesurables et réalisables.

11. Subvention demandée et cofinancement :

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet.

Rappel : Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR – [voir carte interactive](#)).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues peuvent également être indiquées (collectivités locales, aide à l'emploi...).

12. Budget :

Le budget doit englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

| Exemples de dépenses | Exemples de recettes |
|------------------------------------|---|
| Frais de formation | Subventions |
| Acquisition de matériel spécifique | Participation des usagers |
| Rémunération des intervenants | Aides de partenaires (Collectivités, fondations...) |
| Frais de communication | |
| Frais de déplacements | |

ATTENTION :

Lors de la rédaction du dossier par les clubs, il est essentiel de bien penser à :

- **Présenter le même montant** entre le projet envisagé et le budget prévisionnel annoncé dans les comptes de l'association ;
- **Être cohérent sur le poids de l'aide demandée** dans le budget du projet : l'aide ne doit pas dépasser 50% du financement du projet ;
- **Être cohérent sur l'ambition financière du projet** qui doit être en rapport avec le **budget global** de l'association ;
- **Intégrer les co-financements** à la demande, en précisant les montants dans le budget



Partie 2 : Éléments spécifiques de mise en place pour les 11 dispositifs

OBJECTIF : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Dispositif 1 : « École Française de Cyclisme »

1. Intitulé :

École Française de Cyclisme – Nom du Club

Développement de la pratique

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

| Exemples d'objectifs |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Structurer et promouvoir une offre de pratiques cyclistes pour les jeunes dans le territoire du club• Accroître la qualité d'encadrement pédagogique du club• Accueillir de nouveaux licenciés• Faire découvrir différentes pratiques cyclistes (route, VTT, BMX, Piste, Freestyle...) aux jeunes pratiquants• Obtenir le label "Baby-vélo" : pour favoriser l'aisance à vélo des enfants dès le plus jeune âge en utilisant une méthode pédagogique qui s'appuie sur le support draisienné.• Obtenir le label "École de Vélo" : Pour poursuivre les apprentissages autour des fondamentaux du cyclisme, dans une approche loisir permettant d'obtenir le diplôme du « Savoir Rouler ».• Obtenir le label "Club Compétition" : Pour engager un perfectionnement dans une des disciplines du cyclisme, en lien avec le circuit de compétition.• Impliquer des parents de jeunes cyclistes dans l'organisation et/ou l'encadrement de l'EFC |

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

| Exemples d'actions à mener |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Mobilisation d'une équipe d'encadrement, bénévole ou rémunéré, pour organiser l'EFC. Ceci peut nécessiter l'accompagnement vers de la formation fédérale pour certaines personnes.• Mobilisation de partenaires institutionnels et privés (mairie, Comité...) pour être accompagné et/ou les associer dans la mise en place de l'EFC : |

Pour favoriser l'accès de l'EFC à des jeunes qui résident dans des territoires défavorisés (QPV, ZRR...), il peut être intéressant de mobiliser des maisons de jeunes, de centre de protection maternelle infantile (PMI), des écoles ou tout autre relais en lien avec les jeunes et leurs parents. Ils pourront faire connaître l'EFC mais aussi pour certains participer financièrement à l'inscription de jeunes de leurs territoires.

- Acquisition du matériel pédagogique nécessaire à l'accueil de groupes de jeunes cyclistes_(par exemple : <https://api.doublet.pro/efc.html> ou autres...)
- Communication vers les parents et vers les acteurs institutionnels du territoire pour faire connaître l'EFC.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : École de Sport

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineur

Type : Public Mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

→ Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »

→ Puis sélectionnez le dispositif « **Structuration d'une École Française de Cyclisme (EFC)** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Label(s) obtenus de l'École Française de cyclisme : Baby vélo, école de vélo et/ou club compétition |
| Nombre de jeunes inscrits au bout de 1 mois, 6 mois, 10 mois (dont nombre de garçons / nombre de filles) |
| Satisfaction de la collectivité locale et des acteurs locaux sur la labellisation EFC du club (mener une petite enquête auprès d'acteurs ciblés) |

Dispositif 2 : « Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous »

1. Intitulé :

Animations et manifestations cyclistes pour toutes – Nom du Club

Développement de la pratique

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Promouvoir les manifestations de masse du cyclisme auprès du plus grand nombre, en particulier des jeunes, en innovant sur des formats de courses et d'animations
- Inciter des jeunes filles et des jeunes garçons à rejoindre le club pour y pratiquer une discipline cycliste dans une approche compétitive
- Participer à la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024:–mobiliser la population dans ce sens et impliquer le territoire du club dans cette dynamique
- Promouvoir une image moderne et innovante des activités cyclistes
- Mutualiser des compétitions cyclistes réservées aux licenciés avec des épreuves ouvertes à toutes et tous, notamment aux licenciés de fédérations sportives voisines
- Être précurseur de la conception de manifestations exemplaires sur l'aspect éco-responsable

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Organisation du dispositif « Défie un Champion » dans le cadre de manifestations locales, cyclistes ou non (forum des associations, fête du sport...)
- Organisation de manifestations cyclistes ouvertes à tous: cycloportives, "tests chrono", randos d'or, rallyes VTT...
- Coopération avec des établissements scolaire et/ou les sections UNSS de ces établissements pour mettre en place le dispositif « Défie un Champion »
- Formation de la ou des personnes en charge d'animer le dispositif « Défi un Champion » ou les manifestations cyclistes pour tous
- Mobilisation et acquisition du petit matériel nécessaire à ces animations ou manifestations

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors clubs

Genre : mixte

Tranche d'âge : tout public

Type : Public mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires, et la coopération avec d'autres fédérations sportives.

5. Objectifs opérationnels :

→ Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »

→ Puis sélectionnez le dispositif « **Animations et manifestations cyclistes pour toutes et tous** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre de participants au(x) dispositif(s) « Défi un Champion », dont nombre de filles et nombre de garçons ou manifestations mises en place |
| Pourcentage des participants non licenciés FFC |
| Satisfaction de la collectivité et de l'ensemble des partenaires sur l'image renvoyée par la ou les manifestations |

OBJECTIF : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

Dispositif 3 : « Savoir Rouler à Vélo »

1. Intitulé :

Savoir Rouler à vélo – Nom du Club
Éthique et citoyenneté

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

| Exemples d'objectifs |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au développement de l'usage du vélo au quotidien pour le plus grand nombre • Contribuer au développement de la pratique quotidienne et régulière d'une activité physique • Participer au plan de développement du vélo au sein du territoire du club • Former des jeunes capables d'utiliser le vélo en sécurité et en autonomie sur la voie publique • Structurer une offre d'activités vers les établissements scolaires et les acteurs éducatifs (centres de loisirs, séjours de vacances...) • Développer des partenariats avec d'autres structures locales impliquées dans le développement du vélo ou des mobilités à vélo |

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

ATTENTION :

Les actions éligibles dans le cadre du PSF doivent viser des interventions du club dans les établissements scolaires ou les accueils collectifs de mineur. Les actions SRAV au sein du club ne sont pas éligibles.



3. Description :

| Exemples d'actions à mener |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'offre « Savoir Rouler » auprès des acteurs territoriaux et éducatifs • Mise en œuvre de modules « Savoir Rouler » au sein des établissements scolaires du territoire et des accueils collectifs de mineurs (ACM) |

- Formation des éducateurs du club pour qu'ils soient capables d'encadrer des modules « Savoir Rouler à vélo »

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors club

Genre : Mixte

Tranche d'âge : Mineur

Type : Public Mixte

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires. Le projet peut également impliquer les parents.

5. Objectifs opérationnels :

→ Sélectionnez l'objectif « Développement de l'éthique et de la citoyenneté »

→ Puis sélectionnez le dispositif « Organisation de séquence « Savoir Rouler à Vélo » pour les jeunes »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre d'attestation « Savoir Rouler à Vélo » délivrée par le club (https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/) |
| Liste des structures associées à l'organisation de modules ou de manifestations « Savoir Rouler » (établissement scolaire , centres de loisir, accueil collectif de mineur...) |
| Satisfaction de la collectivité locale et des acteurs locaux sur l'offre « Savoir rouler » |

Dispositif 4 : « Vivre vélo au féminin » :

1. Intitulé :

Vivre vélo au féminin – Nom du Club

Éthique et citoyenneté

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

| Exemples objectifs | |
|--|--|
| Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction) | <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la présence des femmes et des jeunes filles au sein du club, que ce soit parmi les pratiquants, les éducateurs, les commissaires ou les dirigeants • Former des femmes et des jeunes filles pour les accompagner vers les fonctions d'encadrement technique bénévole et/ou professionnels et les fonctions dirigeantes • Lutter contre les stéréotypes de genres et promouvoir l'engagement compétitif des cyclistes Féminines • Promouvoir les pratiques cyclistes et le club auprès des publics féminin en agissant sur les conditions d'accueil : donner envie |
| Manifestation 100% filles | <ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter des dispositifs qui facilitent la pratique des activités cyclistes pour les femmes (garde d'enfant pendant la manifestation, utilisation des réseaux sociaux...) : innover • Affirmer la volonté du club pour organiser des manifestations cyclistes ouvertes au plus grand nombre • S'inscrire dans la politique d'égalité entre les femmes et les hommes du territoire |

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

| Exemples objectifs | |
|--------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Formation de bénévoles féminines et/ou de salariées du club pour qu'elles s'investissent davantage dans l'encadrement des activités cyclistes • Aménagement des locaux, outils et dispositifs du club pour répondre davantage à des publics féminins : tenues, vestiaires, site Internet, matériel cycliste (selles)... |

| | |
|--|--|
| <p>Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Échanges, réflexions partagées et formations des éducateur-trice-s et dirigeant-e-s actuels sur les stéréotypes de genre dans le cyclisme en général et le club en particulier • Communication et information sur l'offre « Vivre vélo au féminin » du club : réalisation de documentation. • Mise en place de groupe par niveau (puissance) et non plus par âges et par sexes : des garçons et des filles roulent et s'entraînent ensemble • Développement d'une offre d'entraînement des jeunes filles qui souhaitent faire de la compétition qui soient en phase avec les exigences de la recherche de performance : volume d'entraînement, préparation physique tout au long de l'année... • Création de créneaux de pratiques et/ou d'entraînement dédiés spécifiquement aux publics féminins (jeunes, seniors, mères...) avec des services dédiés (garde d'enfants...) • Valorisation de modèles féminins (sportives, dirigeantes, arbitres, entraîneuses) auprès des membres du club |
| <p>Manifestation 100% filles</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rassemblements sur route ou VTT, en groupes de femmes avec un encadrement féminin • Organisation de stages d'initiation au BMX, au BMX freestyle ou à la piste • Organisation de baptêmes de piste • Organisation de cyclosporives pour des femmes non licenciées : prêts de matériels, conseils de préparation • Organisation de tests chronométrés (sans classement – se jauger soi-même) |

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

- Statut :
→ Selon les actions principales prévues dans le projet (amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités) ;
→ « Public hors clubs » (actions de développement de manifestations 100% clubs)
- Genre : « majoritairement féminin »
- Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges », « jeunes », ou « adultes » selon les publics visés
- Type : Selon les actions principales prévues dans le projet
- Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

- Sélectionnez l'objectif « Développement de l'éthique et de la citoyenneté »
- Puis sélectionnez le dispositif « Vivre vélo au féminin »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Exemples objectifs | |
|---|--|
| Amélioration de l'accueil des femmes dans les clubs et à des postes à responsabilités (encadrement ou direction) | Évolution du nombre : de pratiquantes, d'éducatrices, de dirigeantes |
| | Nombre de journées de formation financées pour des femmes |
| | Part du budget du club consacrée à des actions : exclusivement masculines – exclusivement féminines |
| | Évolution des représentations sur les femmes cyclistes, les femmes éducateurs ou entraîneurs et les femmes dirigeantes au sein des membres du club |
| | Évolution du ratio entre le nombre de femmes licenciées par rapport aux licenciés masculins |
| Manifestation 100% filles | Nombre de participantes à la ou les manifestations |
| | Pourcentage des participantes qui se sont inscrites au club suite à la manifestation |
| | Satisfaction de la collectivité sur l'image renvoyée par la ou les manifestations |
| | Satisfaction des membres du club sur l'image renvoyée par la ou les manifestations |

Dispositif 5 : « Sites et Équipements Cyclistes écoresponsables » :

1. Intitulé :

Sites et Équipements Cyclistes écoresponsable – Nom du Club
Éthique et citoyenneté

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Participer à une gestion éco responsable, l'entretien d'itinéraires ou d'équipements cyclistes avec la collectivité ou le propriétaire
- Promouvoir les bonnes pratiques des clubs FFC en matière de développement durable
- Mener de actions de sensibilisation aux thématiques environnementales auprès des bénévoles et jeunes licenciés
- Développer la visibilité du club

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

ATTENTION :

Ce dispositif **ne concerne pas le financement de l'investissement d'équipement(s) sportif(s)**, mais bien la réalisation d'actions en lien avec les équipements sportifs, de manière éco responsable.



3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Entretien d'un site de pratique (d'itinéraires de sites VTT, d'espaces cycloports, et/ou de pistes de BMX)
- Organisation de journées collectes de déchets sur les sentiers ou routes d'entraînement avec les licenciés et bénévoles du club

- Animation d'ateliers autour du respect de l'environnement et des espaces de pratique auprès des jeunes licenciés
- Organisation de compétitions ou de manifestations de masse écoresponsables avec une démarche RSE forte

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors clubs

Genre : mixte

Tranche d'âge : selon les publics visés par les actions du projet

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

→ Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »

→ Puis sélectionnez le dispositif « **Gestion et/ou animation d'équipements cyclistes éco responsables** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Le nombre de participants aux événements éco responsables |
| Satisfaction des bénéficiaires/participants aux ateliers, animations mises en place |
| Proportion de licenciés participant aux manifestations, par rapport au nombre de licenciés total de la structure |

OBJECTIF : PROMOTION SPORT SANTÉ

Dispositif 6 : « Cyclisme Santé »

1. Intitulé :

Cyclisme Santé – Nom du Club

Promotion sport santé

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Diversifier les compétences des éducateurs bénévoles et/ou rémunéré du club
- Concourir à la stratégie « sport sur ordonnance » du territoire
- Diversifier les lieux et les offres de pratique
- Structurer et promouvoir une offre de pratique cycliste accessibles aux personnes atteintes de pathologies chroniques, obèses, hypertendues et/ou aux personnes sédentaires et inactives.
- Accueillir de nouveaux licenciés

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Établissement de partenariat avec des établissements de santé, des médecins et des réseaux sport santé du territoire
- Communication et information sur l'offre « Cyclisme Santé » du club
- Financement de formation(s) d'éducateurs (bénévoles et/ou salariés) au Cyclisme-santé
- Établir la mise en place de cycles d'activités régulières de cyclisme santé
- Permettre le financement justifié de petits matériels (ex : vélo d'appartement, vélo adapté...) permettant une pratique Cyclisme-santé.

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : tout public

Genre : « Mixte »

Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges » ou « Adultes » ou « Seniors » selon les publics visés

Type : Public atteint de pathologie(s) chroniques, obèse, hypertendus et/ou public sédentaire et non pratiquants

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

→ Sélectionnez l'objectif « **Promotion du sport santé** »

→ Puis sélectionnez le dispositif « **Développement d'une offre de pratique « Cyclisme Santé »** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre de bénéficiaires de l'offre « Cyclisme Santé » |
| Liste des éducateurs qualifiés « Cyclisme Santé » au sein du club |
| Satisfaction de la collectivité locale et des acteurs locaux sur l'offre « Cyclisme Santé » |
| Satisfaction des bénéficiaires de l'offre cyclisme-santé (exemple de formulaire type en cliquant ici) : de nombreux sites internet gratuits existent pour la création de questionnaires. |

OBJECTIF : ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Pour les actions ETR (Équipe technique régionale) :

ATTENTION :

Cet objectif ne concerne que les structures suivantes :

- Les clubs identifiés comme **Structure d'Entraînement et de Formation** d'un Pôle Espoir Régional
et/ou
- Les clubs **labélisés de niveau national** qui s'impliquent dans le programme d'accès au haut niveau de leur comité
et/ou
- Les **comités départementaux** qui s'impliquent dans le programme d'accès au haut niveau de leur comité régional

Pour les actions PPF (Projet de Performance Fédéral) :

ATTENTION :

Ce dispositif ne concerne que les structures suivantes :

- Les clubs et structures identifiés comme **Structure d'Entraînement et de Formation** d'un Pôle Espoir Régional

Dispositif 7 : ETR Actions sportives

1. Intitulé :

ETR Actions sportives – Nom du Club / CD
Accession territoriale au sport de haut niveau

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

| Exemples d'objectifs |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Développer une démarche régulière et pérenne de détection et de formation des talents identifiés sur le territoire • Faire émerger des talents, ou bien des cyclistes à fort potentiel • Impliquer le club dans l'organisation de l'ETR (Équipe Technique Régionale) |

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

| Exemples d'actions à mener |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de stages thématiques ouverts aux jeunes licencié-e-s • Organisation de journées de détection sur des publics ciblés tels que des jeunes sportif-ive-s non cyclistes issus du territoire en s'appuyant sur des dispositifs fédéraux tels que "Défie un-e Champion-ne" • Organisation de manifestations compétitives adaptées à l'acquisition de qualités nécessaires à la pratique de haut niveau |

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte

Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

à Sélectionnez l'objectif «**Accession territoriale au sport de haut niveau** »
→ Puis sélectionnez le dispositif « **ETR Actions sportives** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre d'actions inscrites dans le programme accession |
| Nombre de journées sportives/sportifs concernés |
| Nombre de jeunes cyclistes identifiés |

Dispositif 8 : ETR optimisation de l'entraînement

1. Intitulé :

ETR Optimisation de l'entraînement – Nom du Club / CD
Accession territoriale au sport de haut niveau

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

| Exemples d'objectifs |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des encadrements sportifs adaptés à une pratique visant l'accès au sport de haut niveau notamment en contribuant à l'action du Pôle Espoir Régional • Impliquer le club dans l'organisation de l'ETR (Équipe Technique Régionale) • Développer tout au long de l'année des activités de préparation physique et/ou de préparation mentale des jeunes cyclistes compétiteurs-trices |

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

| Exemples d'actions à mener |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Financer des formations aux encadrants leur permettant d'encadrer un groupe de plus haut niveau • Financer l'investissement d'éléments permettant l'optimisation de l'entraînement (ex : matériels légers, prestations de services, prestations paramédicales) • Mise en place de créneaux hebdomadaires de préparation physique générale (PPG) |

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte

Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

à Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »
→ Puis sélectionnez le dispositif « **ETR Optimisation de l'entraînement** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre d'encadrants ayant bénéficié d'une formation |
| Écart entre les créneaux de préparation physiques générale avant et après la mise en place de l'action |
| Satisfaction des usagers face à l'optimisation de l'entraînement |

Dispositif 9 : PPF Actions sportives

1. Intitulé :

PPF Actions sportives – Nom du Club

Accession territoriale au sport de haut niveau

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Faire émerger des talents, ou bien des cyclistes à fort potentiel
- Améliorer les services sportifs en faveur de la progression des cyclistes de la structure
- Développer une démarche de détection et de formation des talents identifiés sur le territoire

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d'actions à mener

- Réalisation de stages thématiques, de regroupements, ou encore de déplacements de sélections
- Organisation de journées de détection sur des publics ciblés tels que des jeunes sportif-ive-s non cyclistes issus du territoire en s'appuyant sur des dispositifs fédéraux tels que "Défie un-e Champion-ne"

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte

Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

à Sélectionnez l'objectif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »
→ Puis sélectionnez le dispositif « **PPF Actions sportives** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre d'actions inscrites dans le programme accession |
| Nombre de journées sportives/sportifs concernés |
| Nombre de jeunes cyclistes identifiés |

Dispositif 10 : PPF Optimisation de l'entraînement

1. Intitulé :

PPF Optimisation de l'entraînement – Nom du Club

Accession territoriale au sport de haut niveau

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

| Exemples d'objectifs |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Proposer des encadrements sportifs adaptés à l'accès au sport de haut niveau• Accompagner les sportif-ive-s de la structure dans la définition et la poursuite d'un projet de performance cohérent• Développer tout au long de l'année des activités de préparation physique et/ou de préparation mentale des jeunes cyclistes compétiteurs-trices |

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

| Exemples d'actions à mener |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Financer des formations aux encadrants leur permettant d'encadrer un groupe de plus haut niveau• Financer l'investissement d'éléments permettant l'optimisation de l'entraînement (ex : matériels légers, prestations de services, prestations paramédicales)• Mise en place de créneaux hebdomadaires de préparation physique générale (PPG) |

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs (pour les actions de détection)

Genre : mixte

Tranche d'âge : mineurs

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet, concerne uniquement les disciplines cyclistes reconnues de haut niveau

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

à Sélectionnez l'objectif « **PPF Optimisation de l'entraînement** »

→ Puis sélectionnez le dispositif « **Accession territoriale au sport de haut niveau** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Nombre d'encadrants ayant bénéficié d'une formation |
| Écart entre les créneaux de préparation physiques générale avant et après la mise en place de l'action |
| Satisfaction des usagers face à l'optimisation de l'entraînement |

OBJECTIF : PLAN DE RELANCE

Dispositif 11 : “Actions favorisant la reprise de l’activité sportive”

1. Intitulé :

Actions favorisant la reprise de l’activité sportive – Nom du Club

Plan de relance

2. Objectifs :

La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d’objectifs

- Adapter les infrastructures du club pour permettre une reprise de la pratique dans les meilleures conditions
- Développer une offre d’activités cyclistes variées au sein du club
- Proposer des moyens de pratiques innovants pour une reprise optimale des activités cyclistes
- Élargir le public présent au sein du club en mettant en place des actions adaptées au(x) public(s) visé(s).

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

3. Description :

Exemples d’actions à mener

- Achats de petits matériels permettant d’aménager les équipements pour pratiquer dans les meilleures conditions
- Développer des stages, évènements, séjours cyclistes ouverts à toutes et à tous, visant plus particulièrement les jeunes et s’appuyant sur des dispositifs dédiés tels que les “Vacances apprenantes”
- Proposer de nouvelles activités cyclistes aux licenciés au club, pouvant également permettre d’attirer de nouveaux publics.
- Chercher de nouvelles alternatives à la pratique dites « classique », en proposant des activités innovantes, et originales (e-cycling, entraînements, défis à distance...)
- Proposer des actions adaptées destinées à un public ciblé en amont par un diagnostic permettant de mettre en avant les publics minoritaires du club.
- Proposer des actions de formation, ou financer des formations destinées aux postes à responsabilité du club pour une reprise adaptée au contexte

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

4. Publics bénéficiaires :

Statut : sportives et sportifs licenciés FFC / Public hors clubs

Genre : mixte

Tranche d'âge : selon les publics visés par les actions du projet, priorité ciblé sur les jeunes

Type : concerne toutes les disciplines cyclistes

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

5. Objectifs opérationnels :

à Sélectionnez l'objectif « **Plan de Relance** »

→ Puis sélectionnez le dispositif « **Actions favorisant la reprise de l'activité sportive** »

6. Évaluation :

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|--|
| Pourcentage de la reprise des activités sportives globales du club |
| Nombre de nouveaux licenciés suite aux actions mises en place |
| Nombres de nouveaux licenciés mineurs suite aux actions mises en place |
| Nombre d'actions de formation mis en place, ou de participation à des formations |
| Nombre de nouvelles pratiques proposées et le nombre de participants à ces activités |

Partie 3 : Pour aller plus loin dans le montage de votre dossier

Dispositif « École Française de Cyclisme » :

- [Présentation du dispositif des EFC sur le site Internet de la FFC](#)
- [Dossier de labellisation](#)
- [Argumentaire sur les sports de nature pour les jeunes](#)

Exemple de site Internet de clubs labellisés EFC :

- [GSC Blagnac Vélo Sport 31](#)
- [La Roche-sur-Yon VC](#)
- [BMX Val du Taurion](#)

Dispositif « Animations et manifestations cyclistes pour toutes » :

- [Guide de l'organisateur de manifestations sportives – Préfecture de l'Aisne](#)
- [Guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un évènement sur voie publique – Ministère de l'Intérieur](#)
- [Organiser une manifestation sportive – Associathèque](#)
- [Présentation du dispositif « Défi un Champion »](#)
- [Fiche pratique ANS test chrono](#)

Dispositif « Savoir rouler » :

- [Mise en œuvre du SRAV par les structures FFC](#)
- [Présentation du dispositif « Savoir Rouler à Vélo »](#)
- [Plateforme réservée aux intervenants](#)

- Kit de communication « Savoir Rouler »

Contenus techniques :

- Fiche synthétique sur les enjeux de la compétence à savoir rouler, Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN)

Dans la presse :

- L'Equipe
- Vosges Matin

Dispositif « Vivre vélo au féminin » :

- Contacter l'Institut National de Formation sur l'offre de formations fédérales
- Plan de féminisation de la FFC
- Plan fédéral de développement du cyclisme au féminin

Contenus informatifs et techniques :

- Site Internet de la FFC
- Outils pour comprendre la place des femmes dans le sport et les stéréotypes de genre

Dispositif « Sites et Équipements Cyclistes écoresponsables » :

- Présentation des sites VTT – FFC
- Présentation des Espaces Cycloports
- Guide pratique sur la mise en place d'un stade VTT
- Guide de création d'une piste de BMX Race
- Guide pratique sur la mise en place d'un BMX Park

- Guide de construction d'un vélodrome
- Guide de sensibilisation à la gestion coopérative d'équipements cyclistes

Dispositif « Cyclisme Santé » :

- Contacter l'Institut National de Formation sur l'offre de formations « Cyclisme Santé »
- Plan fédéral de protection de la santé (pages 22 et suivantes)
- Site du Pôle Ressources Sport Santé Bien-Être
- Stratégie nationale sport santé

Contenus informatifs et techniques :

- Médico Sport Santé (CNOSF) – Voir notamment pages 286 et suivantes
- Cyclisme Santé Magazine
- Site Internet « Attitude Prévention »

Dispositif « Détection et Formation des athlètes au sein des structures associées aux programmes d'accession » :

- Projet de Performance Fédérale 2021-2024 de la FFC
- Directives Techniques Nationales de la FFC
- Mémento de la Préparation athlétique du et de la jeune cycliste - sur commande (24€ TTC)